



"Faites bouillir la marmite"

Etudiants étrangers : **Un pour tous, CROUS pour tous !¹**

On le savait déjà : Pour venir étudier en France quand on est étranger, mieux vaut être riche et bien portant, que pauvre et malade...

Depuis des années, les préfetures se mêlent de décider qui est étudiant et qui ne l'est pas. La circulaire Sauve-Marchand a introduit la notion de "*réalité et de sérieux des études*" : Redoublements, études trop longues... Autant de prétextes pour se voir refuser le renouvellement de son titre de séjour. Les étudiants étrangers doivent obtenir un visa long séjour pour faire des études en France, visas que n'accordent plus les consulats. Ils doivent justifier de ressources mensuelles régulières et produire toute une série de justificatifs. Quant à l'installation en France une fois les études terminées, elle est quasiment impossible !

Les dernières lois PASQUA en matière d'immigration ont considérablement aggravé la situation. Le gouvernement a supprimé :

- La **commission de séjour**. Cette commission, composée de magistrats, était la seule garantie pour un contrôle rapide des refus de renouvellement de titre de séjour (avant les expulsions).

- L'**obtention automatique de la carte de résident** pour les étudiants qui ont séjourné régulièrement sur le territoire français depuis 10 ans.

Avec le système actuel, c'est comme si la préfecture corrigeait les copies !

Aucune amélioration ne vient compenser ces mesures policières. Les étudiants de la Communauté européenne qui circulent en théorie librement, continuent à subir la bureaucratie préfectorale et à payer un timbre fiscal pour obtenir une carte de séjour.

Les élections au CROUS, une occasion unique

L'université est un espace privilégié de liberté : La police n'y entre pas. C'est aussi un lieu où les différences nationales s'estompent : Aux élections universitaires, tous les étudiants votent, quelle que soit leur nationalité. **Etudiants étrangers, vous avez le droit de vote aux élections du CROUS le 27 janvier. Utilisez-le !**

C'est l'occasion pour ceux qui veulent combattre la montée du racisme et de la xénophobie de se faire entendre, mais aussi de s'assurer que le CROUS n'appliquera pas de politique de quotas dans les cités U, prendra en charge les besoins de tous les étrangers (et pas seulement ceux qui sont boursiers de leur gouvernement).

**Le 27 janvier 1994, étudiants français, étudiants étrangers,
"FAITES BOUILLIR LA MARMITE !"**